

Séance du Conseil Municipal Du 10 juillet 2020

Le 10 juillet deux mille vingt,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **03 juillet 2020**

Présents : M. Ludovic GERAUDIE - Mme Corinne JUST – Mme Christine DESMAISONS - M. Fabien HUSSON – Mme Valérie GILLET – M. Saïd FETTAHI - M. Jean-Marie TEXONNIERE - M. Thierry LORCIN - Mme Brigitte MEDARD - Mme Véronique TRICARD - M. Jean-Marie PAILLER - M. Abdelaâziz FACIL - Mme Valérie CHATENET - Mme Gaëlle BEAUNE - Mme Nathalie PEROLES – Mme Laetitia COTARD – Mme Claire LASPERAS – M. Grégory BOUCHEREAU – M. Sylvain BONGRAND - M. Damien PETIT – M. Denis LIMOUSIN - Mme Nadine PECHUZAL - M. Laurent COLONNA - M. Lucien COURTIAUD – Mme Géraldine BELEZY

Représentés : M. Christophe BARBE par Mme Christine DESMAISONS
M. Richard RATINAUD par Mme Corinne JUST
Mme Pauline MARANDE par M. Saïd FETTAHI
Mme Paule PEYRAT par Mme Nadine PECHUZAL

Madame Corinne JUST été élue secrétaire de séance

24/2020 - Election des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020

Monsieur le Maire

Avant de procéder à l'élection des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020, je souhaiterais revenir sur le conseil communautaire qui s'est déroulé mercredi 8 juillet dernier concernant l'installation du président, des vice-présidents et des secrétaires. Beaucoup de péripéties ont eu lieu, et certains ont voulu museler la démocratie. La majorité des communes ne répondent pas aux mêmes valeurs que le Président de la Communauté Urbaine, qui a procédé à un chantage pour qu'il n'y ait pas de candidature en face de lui. Par ailleurs, Guillaume GUERIN, en amont de son élection, a essayé de me contacter pour passer un accord, je n'ai pas souhaité le recevoir en mairie, ce qui a eu un impact lors des élections des représentants des communes. Je tiens donc à remercier l'attitude de Denis LIMOUSIN, qui, au-delà de la vie politique communale, a été d'une finesse en renonçant à son élection en tant que secrétaire pour représenter la commune du Palais, montrant ainsi la volonté de voir la représentation communale conforme aux choix de nos concitoyens. Je le remercie, cela est très honorable de sa part. Quelles que soient nos appréciations et appartenances politiques, Denis, tu es un élu honorable, merci.

DELIBERATION n°24/2020

ELECTION des DELEGUES des CONSEILS MUNICIPAUX en vue de L'ELECTION SENATORIALE du 27 SEPTEMBRE 2020

Reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 15 juillet 2020

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales formalités de publicité effectuées le 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, maire,

Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code Electoral, le bureau électoral est constitué de :

- Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire Président, et de :
- Monsieur Lucien COURTIAUD
- Monsieur Saïd FETTAHI
- Monsieur Damien PETIT
- Monsieur Sylvain BONGRAND

Le décret du N°2020-812 du 20 juin 2020 a convoqué les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020 en vue de leur renouvellement.

En exécution des dispositions de ce décret et du code électoral, l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2020 a fixé la réunion des Conseils Municipaux des communes du Département de la Haute-Vienne au vendredi 10 juillet 2020 afin de procéder à l'élection de 15 délégués titulaires et de 5 suppléants, en vue de l'élection des sénateurs.

ELECTION DE QUINZE DELEGUES TITULAIRES ET DE CINQ SUPPLEANTS

Le Président a invité les Conseillers Municipaux à procéder, sans débat, au scrutin secret à l'élection de quinze délégués titulaires et de cinq suppléants au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne.

Il a indiqué que trois listes ont été présentées et déposées sur le bureau par :

- ENGAGES POUR LE PALAIS comprenant 20 candidats.
- ENSEMBLE POUR LE PALAIS LA GAUCHE OUVERTE ET SOLIDAIRE comprenant 4 candidats.
- LE PALAIS 2020, TOUS UNIS, comprenant 2 candidats.

Nombre de votants :	29 (vingt-neuf)
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29 (vingt-neuf)
Nombre de bulletins nuls :	0 (zéro)
Nombre de bulletins blancs :	0 (zéro)
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	29 (vingt-neuf)

ETAT DES SUFFRAGES RECUEILLIS POUR CHAQUE LISTE

NOM DES LISTES	ENGAGES POUR LE PALAIS	ENSEMBLE POUR LE PALAIS – LA GAUCHE OUVERTE ET SOLIDAIRE	LE PALAIS 2020, TOUS UNIS
Suffrages obtenus	22	5	2
NOM DES DELEGUES TITULAIRES	GERAUDIE Ludovic	LIMOUSIN Denis	COURTIAUD Lucien
	JUST Corinne	PECHUZAL Nadine	
	BARBE Christophe		
	DESMAISONS Christine		
	RATINAUD Richard		
	LASPERAS Claire		
	HUSSON Fabien		
	GILLET Valérie		
	FETTAHI Saïd		
	MARANDE Pauline		
	BONGRAND Sylvain		

	MEDARD Brigitte		
NOM DES DELEGUES SUPPLEANTS	TEXONNIERE Jean-Marie	COLONNA Laurent	
	BEAUNE Gaëlle		
	PAILLER Jean-Marie		
	PEROLES Nathalie		

Fin de la séance à 19h30